



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 29/07/2016

Votre annonce n°16-111975 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé

correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 73
Annonce No 16-111975

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**I.1) NOM ET ADRESSES**

S.F.T.R.F., plate-forme du tunnel, 73500, Modane, F, Téléphone : (+33) 4 79 20 26 00, Courriel : marchespublics@tunneldufrejus.com.
Fax : (+33) 4 79 20 26 10, Code NUTS : FR717

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.sfrf.fr>

Adresse du profil acheteur :

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <http://marches-publics.sis-marches.com/srtf/index.jsp>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :
au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : exploitant d'un réseau autoroutier

SECTION II : OBJET**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : TUNNEL ROUTIER DU FREJUS / OUVERTURE AU TRAFIC DU DEUXIEME TUBE – MARCHÉ 3 / Gestion Technique Centralisée (GTC) / Supervision (SUP) – Réseaux de communication (RSX)

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Automate, Automatisation, Informatique (matériel), Informatique (prestations de services), Télécommunications

Descripteur principal : 45314000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Le marché concerne l'installation au tunnel routier du Fréjus des équipements de Gestion Technique Centralisée (GTC) / Supervision (SUP) – Réseaux de communication (RSX), à déployer dans le nouveau tube (tube 2), mais également renouvelés dans le tube existant (tube 1), et en partie dans les bâtiments des plateformes. LE REGLEMENT DE LA CONSULTATION PHASE CANDIDATURE DOIT ETRE TELECHARGE à l'adresse suivante : <http://marches-publics.sis-marches.com/srtf/index.jsp>. Le règlement de la consultation PHASE OFFRE sera envoyé aux candidats invités à présenter une offre.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA :

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Câblage, Electricité (travaux), Electromécanique, Matériel électrique, Télécommunications

Code CPV principal : 45311000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45315300

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45315600

Descripteur supplémentaire :

- Code CPV principal : 45317000
 Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) Lieu d'exécution**
 Code NUTS : FR717|ITC11
 Lieu principal d'exécution : Tunnel du Frejus
- II.2.4) Description des prestations** : La description des prestations est disponible dans le règlement de consultation "phase candidature" à l'adresse électronique suivante : <http://marches-publics.sis-marches.com/srtf/index.jsp>.
- II.2.5) Critères d'attribution**
 Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) Valeur estimée**
 Valeur hors TVA :
- II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
 Durée en mois : 60
 Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non
 Description des modalités ou du calendrier des reconductions :
- II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
 Nombre de candidats envisagé : 6
 Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) Variantes**
 Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) Information sur les options**
 Options : non
- II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**
 Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
 Identification du projet :
- II.2.14) Informations complémentaires :**

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

- III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**
- III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
 Liste et description succincte des conditions : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 48 I 1^{er} du décret no 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics : 1) La lettre de candidature (formulaire DC1 ou équivalent – à jour de la réforme du 25 mars 2016) signée; 2) Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager; 3) Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée certifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L5212-1 à L 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des personnes handicapées.
- III.1.2) Capacité économique et financière**
 Liste et description succincte des critères de sélection : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles 48 I 2^e, 44 III et 50 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et à l'article 2 de l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics : se reporter au règlement de la consultation phase candidature qui doit être téléchargé à l'adresse suivante : <http://marches-publics.sis-marches.com/srtf/index.jsp>
 Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) Capacité technique et professionnelle**
 Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Se reporter au règlement de la consultation phase candidature qui doit être téléchargé à l'adresse suivante : <http://marches-publics.sis-marches.com/srtf/index.jsp>
 Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Se reporter au règlement de la consultation phase candidature qui doit être téléchargé à l'adresse suivante : <http://marches-publics.sis-marches.com/srtf/index.jsp>
- III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**
- III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**
- III.2.1) Information relative à la profession**
 Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
- III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**
- III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
- III.2.4) Marché éligible au MPS**
 La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

- IV.1) DESCRIPTION**
- IV.1.1) Type de procédure**
 Procédure restreinte
- IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
 Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
- IV.1.5) Information sur la négociation**
- IV.1.6) Enchère électronique :**
- IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
 Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non
- IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**
 Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
 7 octobre 2016 - 15:00
- IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
 Date :
- IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**
 italien, français
- IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**
 L'offre doit être valable jusqu'au :
 ou
 Durée en mois : 8 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres**
 Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) RENOUELEMENT**
 Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable
 Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**
 VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

----- Le règlement de la consultation phase candidature doit être téléchargé à l'adresse suivante : <http://marches-publics.sis-marches.com/srff/index.jsp>-----Règlement de consultation phase offre : le règlement de consultation phase offre sera envoyé aux candidats invités à présenter une offre. ----- les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française et italienne ainsi que les documents de présentation associés ou accompagnés d'une traduction en français et en italien certifiés conforme à l'original par un traducteur assermenté. -complément d'information Rubrique I.2.7 - la date d'attribution du contrat s'entend comme la date de notification. -----Le maître d'ouvrage informe que l'attributaire du marché devra fournir et appliquer, en particulier, en ce qui concerne les activités concernant le territoire italien, ce qui est prévu notamment par le protocole de légalité - Discipline/Obligations/Législation adempimenti antimafia. La Délibération CIPE 26 juin 2009 n. 43/2009 (d'approbation du projet définitif de la Galerie de Sécurité du Fréjus) prescrit que toutes les contractualisations en aval de l'adjudication, de n'importe quel montant, seront soumises à l'acquisition d'informations antimafia vis-à-vis des sous-traitants et des sous-adjudicataires, au sens du DPR 03/06/1998 n. 252, selon les modalités établies par l'annexe 3 de la Délibération CIPE n. 43 du 26/06/2009. Ces autorisations seront à fournir à la notification du marché.-----le présent marché M3 fait partie de quatre marchés séparés, relatifs à la mise en œuvre des équipements du second tube du tunnel du Fréjus en cours de construction. Le marché M3 correspond donc à un allotissement du marché de construction de ces équipements. En revanche, la SFTRF décide de ne pas allouer à nouveau ce marché M3, pour ne pas en rendre l'exécution de celui-ci techniquement difficile notamment au regard des évidentes difficultés de coordination des lots déjà constitués.

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LYON , 67, rue Servient , 69433, Lyon, F, Téléphone : (+33) 4 72 60 70 12, Fax : (+33) 4 72 60 72 38, Adresse internet : <http://www.justice.gouv.fr>

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LYON , 67, rue Servient , 69433, Lyon, F, Adresse internet : <http://www.justice.gouv.fr>

VI.4.3) **Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**
 29 juillet 2016

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : DTE/AOR/TUN16-15
 Libellé de la facture : S.F.T.R.F. plate forme du tunnel *, F-73500 Modane.
 Siret : 96250404900041
 Classe de profil : Autres organismes publics

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 7 octobre 2016
 Objet de l'avis : tunnel routier du frejus / ouverture au trafic du deuxieme tube - marche 3 / gestion technique centralisée (gtc) / supervision (sup)
 - réseaux de communication (rsx)
 Nom de l'organisme : S.F.T.R.F.
 Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR3205315

> **Informations légales**